

Evry, le 19 février 2008.

A Madame TESTENOIRE, Inspectrice d'Académie de l'Essonne.

Objet : Blocage du lycée L'Essouriau, Les Ulis.

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Je vous prie d'étudier avec la plus grande attention les revendications des personnels du lycée L'Essouriau, aux Ulis. Les formes que le mouvement d'action a pris dans cet établissement montrent que l'exaspération des personnels est à son comble. Mais, dans le même temps, ils ont montré des signes d'apaisement, maintenant les épreuves du Bac Blanc.

Ce lycée ZEP ne peut se voir amputer d'une partie non négligeable de sa dotation, à la rentrée 2008, sans en payer un jour le prix en terme de chute des résultats et de détérioration du climat dans l'établissement. A cela, il faudrait rajouter la disparition de la carte scolaire qui pourrait avoir de fâcheuses conséquences sur cet établissement.

Je sais que vous devez les recevoir dans la journée de jeudi. J'espère qu'en concertation avec le rectorat de Versailles vous avez trouvé des solutions à leurs revendications. La section académique du SNES de Versailles est intervenue en ce sens auprès du cabinet du recteur.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, à mon indéfectible attachement au service public d'éducation.

Pour le SNES Essonne.
Frank BOULLE, Secrétaire départemental.